

Concours de printemps

22 et 23 juin 2024

Le Landeron

Organisateur	FSG Le Landeron
Lieu	Salle de gymnastique – 2525 Le Landeron
Catégories	Catégories 1 à 4 filles et garçons, canton de Neuchâtel Catégories 5 à 7, D & H, canton de Neuchâtel et invité(e)s
Délai d'inscription	Mercredi 3 avril 2024
Lien d'inscription	https://acng.aubeperp.ch:8443/acng/
Finance d'inscription	CHF 25.- par gymnaste
Finance de garantie	CHF 200.- par société hors canton de Neuchâtel
Facturation	La société reçoit une facture qui comprend la finance de garantie, le montant d'inscriptions et éventuellement frais supplémentaires (amendes...)
Juges	Chaque société doit inscrire le nombre de juges demandé par le responsable juge et déterminé sur la base du nombre de gymnastes inscrits. Le délai d'inscription des juges est fixé au 24 mai 2024.
Assurance	Chaque gymnaste doit être assuré(e) personnellement contre les accidents.
Autres infos	La compétition se déroulera selon les prescriptions COVID en vigueur au moment de celle-ci, sur la base d'un protocole avalisé par l'autorité compétente (si nécessaire). Ces règles seront communiquées en temps voulu. Échauffement sur chaque engin de concours avant le passage à l'engin. L'horaire de concours est communiqué 15 jours au moins avant le concours (uniquement tournus de départ). L'appel se fait à la table de concours au plus tard 30 min. avant l'entrée des gymnastes.
Prescriptions de concours	<ol style="list-style-type: none"> 1. Les prescriptions de concours de la FSG, dernière édition, font foi. 2. Rotations : reck-sol-anneaux-saut-barres parallèles s 3. Possibilité de passer les catégories 1 à 7. 4. Des modifications de l'inscription sont possibles, avec frais (cf. §9.3 des prescriptions de concours). 5. Les absents doivent être annoncés jusqu'au vendredi avant la compétition à 12h00 (sous peine de frais). 6. Les moniteurs sont priés d'aller contrôler les notes après la fin du tournus.
Résultats	Un classement filles et un classement garçons pour chaque catégorie. 40% des gymnastes classé(e)s reçoivent une distinction.